

Programme de Formation

Violences sexistes et sexuelles au travail : repérer, prendre en charge et orienter les victimes

Organisation

Durée : 21 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

Toute personne en responsabilité

Objectifs pédagogiques

Situer les violences sexistes et sexuelles au sein du registre des RPS.

Compréhension et cadre juridique des violences sexistes et sexuelles.

Se repérer dans l'éventail des sanctions encourues par les « agresseurs ».

Obligations et responsabilités de l'administration et des personnels.

Connaître les psychologie et stratégies de l'agresseur/harceleur.

Mieux comprendre et identifier les mécanismes des violences et le phénomène de l'emprise, du psycho traumatisme, des conséquences physiques, psychologiques et somatiques.

Comment se comporter face aux violences sexistes et sexuelles.

Repérer les victimes de violences sexistes et sexuelles dans son champ de compétence et/ou en fonction de son rôle (témoins, collègues, managers, RH...).

Construire le livret de ressources.

Mettre en « jeu » et se questionner.

Description

Situer les violences sexistes et sexuelles au sein du registre des RPS :

- Prise de conscience de la connaissance par les participants et du niveau de prévention déjà abordé/risque psychosocial/risque pro et des enjeux.
- Nécessité d'élargir la vision des violences sexistes et sexuelles à la notion de santé mentale (OMS) et du cadre plan égalité professionnelle femmes-hommes 2015-2017.

Compréhension et cadre juridique des violences sexistes et sexuelles :

- Agissements sexistes.
- Violences sexistes et sexuelles.
- Harcèlement sexuel.

Se repérer dans l'éventail des sanctions encourues par les « agresseurs » :

- Identifier, prendre le temps de la réflexion face à une situation pour trouver quelle est la sanction adéquate : Disciplinaire, civile, pénale.

Obligations et responsabilités de l'administration et des personnels :

- Protection fonctionnelle.



- Procédures disciplinaires.

Connaître les psychologie et stratégies de l'agresseur/harceleur :

- Violence/Agression (mécanisme).
- Stratégies de l'agresseur/harceleur (techniques basées sur la relation de pouvoir/l'isolement de la victime/techniques persécutives / techniques d'attaque du geste du travail/techniques punitives...).

Mieux comprendre et identifier les mécanismes des violences et le phénomène de l'emprise, du psycho traumatisme, des conséquences physiques, psychologiques et somatiques :

- Conséquences psychologiques, physiques et somatiques sur la victime.
- Emprise/Phases d'alerte et de décompensation : conséquences psychologiques et somatiques sur la victime.

Comment se comporter face aux violences sexistes et sexuelles :

- Différentes situations de violences sexistes ou sexuelles jouées sur différents registres.

Repérer les victimes de violences sexistes et sexuelles dans son champ de compétence et/ou en fonction de son rôle (témoins, collègues, managers, RH...) :

- Identifier et définir les critères pouvant permettre de penser qu'une personne a été victime d'agression, exemple un soudain repli sur soi....
- Début du travail sur l'orientation des victimes de manière adaptée en interne et en externe.

Construire le livret de ressources :

- Livret de ressources internes et externes pour les victimes de violences sexistes et sexuelles.

Mettre en « jeu » et se questionner :

- Analyse de pratique sur les situations vécues par les participants dans leur milieu pendant l'intersession en qualité de témoin ou de victime.

Prérequis

Aucun

Modalités pédagogiques

Nos méthodes pédagogiques s'articulent selon deux axes :

- Une activité cognitive pour l'acquisition des connaissances théoriques et pratiques, associée à une démarche interactive et participative, elle engage les participants à co-construire avec l'intervenant la dynamique du processus pédagogique.
- Une analyse des pratiques professionnelles : basée sur l'étude de cas et situations cliniques, elle favorise l'intégration des contenus à travers le partage des expériences.

Moyens et supports pédagogiques

Nos supports pédagogiques reposent sur des références actualisées (scientifiques, réglementaires, organisationnelles, méthodologiques, etc).

Modalités d'évaluation et de suivi

Un dispositif adaptable d'évaluation est mis en place en fonction des besoins et demandes spécifiques du client :

- Questionnaire en amont pour cerner les attentes et besoins du/de la stagiaire.
- Évaluation des connaissances au début de la formation.
- Évaluation des acquis en continu : quiz, questionnaires, étude de cas, mises en situation.
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'un certificat de réalisation.

- Questionnaire individuel de satisfaction.
- Questionnaire « à froid » 3 mois après la formation (dispositif optionnel)